

# Prodigueuse invention musicale

Autor(en): **Burdet, M.E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **22 (1961)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955873>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Prodigueuse invention musicale

Après trente années de recherches l'inventeur suisse Ernest Burdet à Lausanne détient la priorité de la plus prodigueuse invention musicale de tous les temps pour faciliter l'étude de la musique vocale et instrumentale.

*Le déchiffrage par l'écriture musicale animée et sonorisée.*

Depuis la plus haute antiquité l'écriture musicale est restée ce qu'elle est; des signes et des notes immobiles sur et entre les lignes d'une portée de musique complexe et décourageante.

S'il est facile d'interpréter un texte littéraire, il n'en est pas de même d'une écriture musicale dont la manifestation est à la fois psychique par la lecture des notes et mécanique par la voix ou l'exécution des gestes sur l'instrument musical.

La preuve que la base d'une exécution musicale est mécanique, est que le son n'est produit qu'après avoir posé le doigt sur la touche de l'instrument. L'ouïe ne peut corriger des sons faux qu'après avoir entendu et appris des sons justes.

Le cerveau est donc surchargé d'une difficulté supplémentaire, celle de faire exécuter aux membres dans la mesure du temps du mouvement musical les gestes mécaniques à accomplir sur l'instrument. Pour ce faire la lecture musicale doit donc être en avance sur les gestes pour qu'ils soient exécutés au moment voulu. Il y a là un décalage psychomécanique auquel notre esprit et notre corps ne sont pas accoutumés. C'est la raison pour laquelle la vue de l'écriture musicale provoque une psychose refoulante.

Les nerfs moteurs et sensibles se contractent, les cordes vocales s'il s'agit de la voix, les mains et les doigts s'il s'agit d'un instrument, ne suivent pas normalement les réflexes du cerveau. L'exécution est cacophonique. Les heures, les jours, les mois, les années d'études, s'accumulent très souvent en une perte de temps et d'argent considérable. L'exécutant est découragé, les parents de l'élève sont mécontents et dans de nombreux cas, l'étudiant préfère l'audition enregistrée ou abandonne son instrument à un sommeil décoratif.

Après de longues et judicieuses recherches une technique nouvelle du déchiffrage est née par l'invention suisse du cerveau-déchiffreur Burdet. Il s'agit d'un petit appareil de petite mécanique à la portée de toutes les bourses, à peine plus grand qu'une feuille de papier à lettre, s'adaptant partout, dans l'écran duquel apparaît la musique enregistrée et animée. Cet appareil indique en toute clé: le nom de la note, la note correspondante à la partition à déchiffrer et la division de son mouvement dans le temps musical, tous les signes conventionnels de la musique, quelle main, quel doigt, quel pied suivant l'instrument, quand il faut les poser, quand il faut les enlever, sur quelle touche ou quel emplacement de l'instrument, quand et en quelle tonalité il faut chanter, et cela pour tous les instruments du monde: piano, violon, violoncelle, accordéon, guitare, flûte, trompette, clarinette, tambour, etc.

La mémoire visuelle étant supérieure à la mémoire auditive et l'appareil faisant office de «supporter», la psychose refoulante est remplacée par une psychose attractive, captivante et passionnante, en sorte que l'étudiant apprend en quelques minutes, voir en quelques heures, ce qui impliquait autrefois des mois et même des années d'étude. Il peut alors se passer de l'appareil et utiliser la partition ordinaire pour se perfectionner dans l'interprétation de la langue musicale avec le concours d'un professeur et se produire en audition.

Il est facile à comprendre que cette invention extraordinaire va redonner un essor considérable à l'étude et à l'industrie des instruments de musique. Cependant, pour cause de manque de main-d'oeuvre en Suisse, l'inventeur n'a pas encore trouvé l'entreprise adéquate pour exploiter rationnellement son invention qui occupera directement et indirectement des centaines de milliers de personnes.

Titulaire de premiers prix et lauréat des concours internationaux d'inventions de Paris, Marseille 1937, et Lyon 1938, l'inventeur Ernest Burdet est bien connu des anciens Lausannois pour ses premières inventions pour l'étude du violon et de la technique digitale, adoptées par de nombreux amateurs, artistes et instituts, il y a déjà plus d'une trentaine d'années. (Communiqué de M. E. Burdet.)

## Inhaltsübersicht des 21. Jahrganges (1960)

### Index général de la XXI<sup>e</sup> année (1960)

Seite/Page:

Mitteilungen des Zentralvorstandes, Offizielle Verbandsnachrichten 1, 2 (Jahresbericht pro 1959), 25, 36 (Bibliothekbericht pro 1959), 41, 56 (Rechnungen pro 1959 und Revisorenbericht), 73, 75 (Bibliothekskatalog), 79 (Protokoll der 40. Delegiertenversammlung in Thun), 97, 113

Communications du comité central 2, 27, 29 (rapport annuel 1959), 38 (rapport de la bibliothèque centrale pour 1959), 43, 56 (comptes pour 1959 et rapport des vérificateurs), 74, 75 (catalogue de la bibliothèque centrale), 98 (procès-verbal de la 40<sup>e</sup> assemblée des délégués à Thoune), 114

Auszug aus den Berichten der Sektionen für das Jahr 1959 . . . . . 61

Extrait des rapports des sections pour l'année 1959 . . . . . 61

#### **Größere Aufsätze / Articles:**

Deux grandes encyclopédies françaises de la musique . . . . . 9

Oswald Zurbuchen,

Einladung an die Sektionen des Eidg. Orchesterverbandes . . . . . 44

Hg., Wie Thun wurde und war / Wie Thun heute ist . . . . . 48, 50

Oswald Zurbuchen,

Invitation à l'adresse des sections de la Société fédérale des orchestres . . . . . 51

Hg., Quelques notices historiques sur Thoune / Thoune aujourd'hui . . . . . 54, 55

Kapellmeister Géza Fessler-Henggeler † (1882—1960) . . . . . 76